

Appel à candidature

Foodtruck – AQUACENTRE

Retour des candidatures attendues pour le 5 Mai 2024

Objet de l'appel à candidature

Pornic agglo Pays de Retz organise un appel à candidature en vue de l'attribution d'un emplacement temporaire pour l'accueil de foodtruck devant l'Aquacentre, sur le domaine privé de l'établissement public du 1^{er} juin 2024 au 31 décembre 2024.

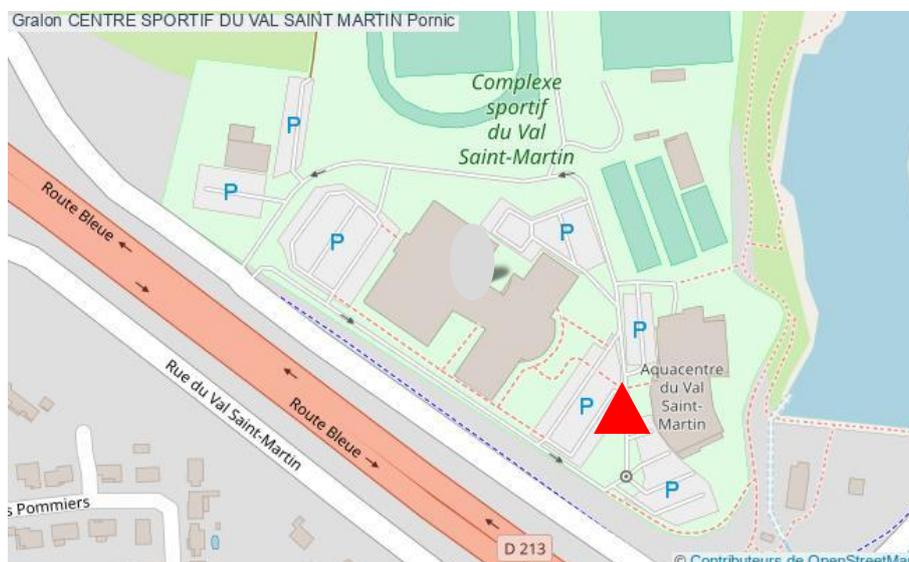
Préambule

Soucieuse de répondre aux attentes des différents publics utilisateurs de la piscine (enfants, jeunes, étudiants, adultes...) de la zone d'activités sportives du Val Saint-Martin à Pornic, par des services adaptés et de qualité, Pornic agglo Pays de Retz souhaite mettre à disposition sur le site de l'Aquacentre, une prestation de restauration qualitative.

La zone du Val Saint-Martin, très fréquentée, comprend la piscine intercommunale « Aquacentre » (Pornic Agglo Pays de Retz) ainsi que les équipements sportifs suivants : 2 terrains de football, 1 boudrome, des gymnases comprenant des salles de sport et de spectacles.

Description de l'emplacement

Localisation du site : Aquacentre Complexe sportif du Val St Martin à Pornic.



Le parking de l'Aquacentre est en accès libre piétons, accès « personne à mobilité réduite » et voitures.

Une zone d'accès pour les cars scolaires est également matérialisée.

L'emplacement prévu pour le foodtruck est équipé d'une prise électrique. Le candidat devra s'assurer de respecter l'ampérage et disposer d'une rallonge pour se raccorder par ses propres moyens. Toutefois, il n'est pas desservi en eau, ni en évacuation des eaux usées et en bacs à ordures spécifiques pour l'évacuation des déchets. Le candidat devra prévoir une alimentation autonome en eau et s'assurer de l'évacuation de ses propres déchets, prévoir un bac pour les déchets des utilisateurs.

Modalité d'occupation

Occupation à compter du 1er/06/2024

Période de vacances scolaires Zone B y compris période estivale Juillet/Août

Lundi et vendredi de 12h à 14h (installation 30' avant)

Mardi et jeudi de 16h à 18h (installation 30' avant)

Période scolaire

Lundi et vendredi de 12h à 14h (installation 30' avant)

Mercredi de 15h30 à 17h30 (installation 30' avant)

Ouvertures sur les jours fériés, 14 juillet et 15 août 2024 (horaires habituels)

Le planning des présences sera établi par le service des sports et le pôle Aquacentre de Pornic agglo Pays de Retz, en concertation avec les candidats retenus. Plusieurs Food trucks pourront occuper l'emplacement à des dates distinctes afin d'offrir une offre diversifiée aux consommateurs. La répartition journalière sera assurée de façon équitable. Toutefois, les candidats indiqueront dans leur candidature les jours de présence souhaités.

Modalités contractuelles et tarifaires

L'emplacement fera l'objet d'une convention d'occupation temporaire **du 1^{er}/06 au 31/12/2025**. Si l'expérimentation est concluante, la mise à disposition de l'espace pour des foodtrucks fera l'objet d'un nouvel appel à candidature pour l'année civile 2026.

Tout candidat s'engage à respecter les termes prévus par la convention.

L'emplacement est proposé à la tarification suivante : **10 € TTC pour des vacances de 2h00**.

Le paiement de la redevance se fera après réception d'un titre de paiement envoyé par courriel par le service finances de la collectivité, sur les vacances réalisées à terme échu.

La facture devra être réglée directement auprès de la régisseuse principale de l'Aquacentre Sandrine GOUËDARD :

sgouedard@pornicagglo.fr (02.40.82.32.33)

Engagements des candidats

Les candidats s'engagent à :

- Être à jour de ses obligations fiscales, sociales et réglementaires dont le respect des normes d'hygiène et la traçabilité des produits proposés (respect de la chaîne du froid et des normes sanitaires),
- Assurer sa propre promotion, notamment sur les réseaux sociaux,
- Installer un panneau d'information à l'entrée de l'Aquacentre (ex : menu, tarifs...)
- S'assurer de la remise en état de propreté de l'emplacement à chaque occupation (dont l'évacuation des déchets).
- Adapter les produits et propositions diverses aux différents publics (jeunes enfants, adultes en activité, seniors, personnes à mobilité réduite ou handicapées...)
- Propositions de goûters

Principes et critères de sélection du candidat

Les candidats doivent respecter les principes suivants :

- La qualité des produits et des plats cuisinés, privilégiant des produits bruts, frais et respectueux de la saisonnalité. L'utilisation de produits de l'agriculture responsable (produits issus de l'agriculture biologique, du commerce équitable et de filière courte d'approvisionnement) est un atout. L'adéquation de l'offre culinaire proposée avec la cible clientèle en termes de qualité sera regardée.
- Les prix et moyens de paiement. Les candidats devront préciser la gamme de prix proposée pour l'ensemble des produits, avec le coût de menus types. Plusieurs moyens de paiement devront être proposés à la clientèle, le paiement par carte bancaire et les tickets restaurants sont à privilégier.
- L'éco-responsabilité du Food Truck, assurant la gestion autonome de ses déchets, la salubrité de son équipement, dans le cadre d'une démarche respectueuse de l'environnement. Le recours au recyclage, au réemploi des contenants, à la lutte contre le gaspillage alimentaire est favorisé.
- L'expérience du candidat dans la tenue d'un établissement commercial (notamment foodtruck), sa capacité à organiser et gérer les flux (prise des commandes clients en avance, gestion des flux lors de la période de pointe, etc.) sera étudiée.

Les candidats proposeront exclusivement des boissons sans alcool.

Modalité de candidature

Les dossiers des candidats seront à envoyer par voie électronique avant le **05/05/2024 à minuit**, à l'adresse électronique suivante :

nhoet@pornicagglo.fr

Cet appel à candidature ne s'inscrit pas dans une procédure de commande publique.

Il est seulement destiné à permettre la rencontre entre Pornic agglo Pays de Retz et les candidats intéressés pour l'emplacement d'un foodtruck sur le domaine privé de l'établissement public « Aquacentre ».

Liste des pièces à fournir

- La note de présentation du Foodtruck complété (en annexe) : nom du concept, présentation de l'entreprise et/ou de l'équipe, description de la cuisine proposée, menu détaillé, gamme de prix, origine des produits, originalité du concept, identité visuelle/esthétique, photographies, le ou les jours de présence souhaités, besoins spécifiques, observations éventuelles,
- Un descriptif économique : dernier bilan comptable ou prévisionnel financier dans le cas d'une création
- Copies des inscriptions au répertoire des métiers, au registre du commerce et des sociétés de moins de 3 mois (Kbis, ...)
- Copie de la carte de commerçant non sédentaire
- Copie de la pièce d'identité du gérant de l'entreprise
- Le CV du gérant de l'entreprise

Examen des dossiers et choix des attributaires

Après réception des candidatures, les dossiers complets seront examinés sur la base des principes et critères présentés précédemment. Au terme du processus de sélection, les candidats retenus seront contactés et invités à une réunion de calage en vue d'organiser le planning de présence.

Les candidats évincés en seront informés.

Renseignements complémentaires

Tout renseignement complémentaire pourra être obtenu auprès du Service des Sports de Pornic agglomération Pays de Retz (nhoet@pornicagglo.fr / 06.88.44.93.37 ou Sophie JOSSE responsable de l'Aquacentre sjosse@pornicagglo.fr / 06.33.91.08.61).

Le Service des Sports et la responsable de l'Aquacentre se tiennent à la disposition des potentiels candidats pour prévoir une visite de l'emplacement, sur simple demande.

Pornic agglomération Pays de Retz se réserve le droit de ne pas donner suite à la procédure. Les candidats ne pourront, dans ce cas, prétendre à aucune indemnisation ou à un quelconque dédommagement.

Planning prévisionnel :

- Date limite de réception des dossiers : 05/05/2024
- Sélection le 17/05/2024
- Démarrage le 1^{er}/06/2024